

**OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT**

■ MCA Global Markets est un fonds recherchant une performance à long terme à travers l'exposition sur les marchés des actions internationales sur la durée de placement recommandée d'au moins 5 ans, dans le cadre d'une gestion discrétionnaire en titres vifs mais aussi à travers d'OPC.

L'indice MSCI All Country World Index Net Return Eur (ACWI) pourra être utilisé comme indicateur de comparaison a posteriori de la performance. Cet indice, utilisé uniquement à titre indicatif et en cours de clôture, est calculé en euros et dividendes réinvestis par MSCI.

■ MCA Global Markets est un OPCVM pouvant s'exposer en actions de sociétés internationales de moyennes et grandes capitalisations.

Il est classé « Actions internationales ».

■ Dans une approche de « stock picking », le fonds recherche des titres dont le cours de Bourse est sous-évalué au regard de la qualité intrinsèque de l'entreprise et de ses perspectives de croissance et de rentabilité. Cette analyse consiste à identifier les secteurs recelant des potentielles opportunités.

Le processus de sélection des titres repose sur l'appréciation des fondamentaux de la valeur et une analyse de la rentabilité espérée de l'investissement par rapport aux risques inhérents à la société. Cette analyse consiste à identifier les secteurs recelant des opportunités et porte sur les critères suivants : la capacité d'innovation, le positionnement concurrentiel, les ratios financiers, la qualité de management, la valorisation intrinsèque et relative ainsi que les critères de risque (volatilité du titre et liquidité).

La construction du portefeuille est significative d'une gestion de conviction, les titres étant présents en portefeuille pour leur pertinence en termes de couple rendement espéré/risque et non pas en fonction de leur poids dans un indice.

■ L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- de 60% à 100% sur les marchés d'actions, de capitalisations supérieures à 150 millions d'euros, de tous les secteurs d'activité et dont les zones géographiques des pays des sièges sociaux sont :  
OCDE : de 50 à 100%  
Pays émergents : de 0 à 50%

- de 0 à 30% en instruments de taux (y compris monétaires), d'émetteurs de pays membres de l'OCDE, du secteur public et privé dans le cadre de la gestion de la liquidité ou pour diminuer l'exposition au marché actions, via des OPC monétaires.
- de 0% à 100% au risque de change sur les devises hors euro.

L'OPCVM est investi :

- en actions.
- jusqu'à 100% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger dont jusqu'à 30% de son actif net en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger, autres que ceux relevant du 1° de l'article R.214-32-42 du Code Monétaire et Financier, remplissant les conditions prévues aux 1° à 4° de l'article R. 214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme fermes ou optionnels, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers dans un but tant de couverture que d'exposition sur les risques d'action, et de couverture du risque de change.
- emprunts d'espèces, dépôts

**Affectation des sommes distribuables :** Capitalisation totale

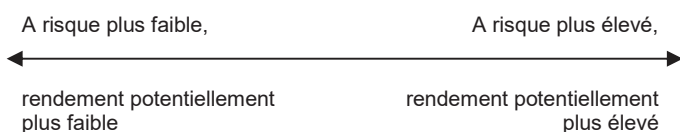
**Durée minimum de placement recommandée :** Supérieure à 5 ans.

« Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans une période inférieure à ce délai ».

**Conditions de souscription et de rachat :** Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés par le dépositaire chaque vendredi à 9h00 (J) et exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du même jour (J).

La valeur liquidative est **hebdomadaire le vendredi**, à l'exception des jours fériés au sens de l'article L.3133-1 du Code du Travail, même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes et des jours de fermeture de Bourse.

**PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT**



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

**SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR :**

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité de l'OPCVM et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps

Veillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La catégorie « 5 » de risque ne permet pas de garantir votre capital ; la catégorie « 1 » signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Cet OPCVM est classé dans cette catégorie en raison de son exposition en actions dont les fluctuations boursières sur les marchés peuvent être de forte amplitude et aux instruments de taux d'émetteurs privés soumis aux mouvements de taux, qui induisent des variations importantes de la valeur liquidative.

**RISQUES IMPORTANTS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :**

**Risque de crédit :** En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

Les titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de la société de gestion présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque lié à l'impact des techniques telles que des produits dérivés :** L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

**Risque de liquidité :** L'investissement sur les marchés d'actions de moyenne capitalisation ainsi que les marchés d'actions de pays émergents présente le risque que ces marchés financiers, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ces marchés, ne puissent absorber les volumes de transactions (achat ou vente). Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

## FRAIS

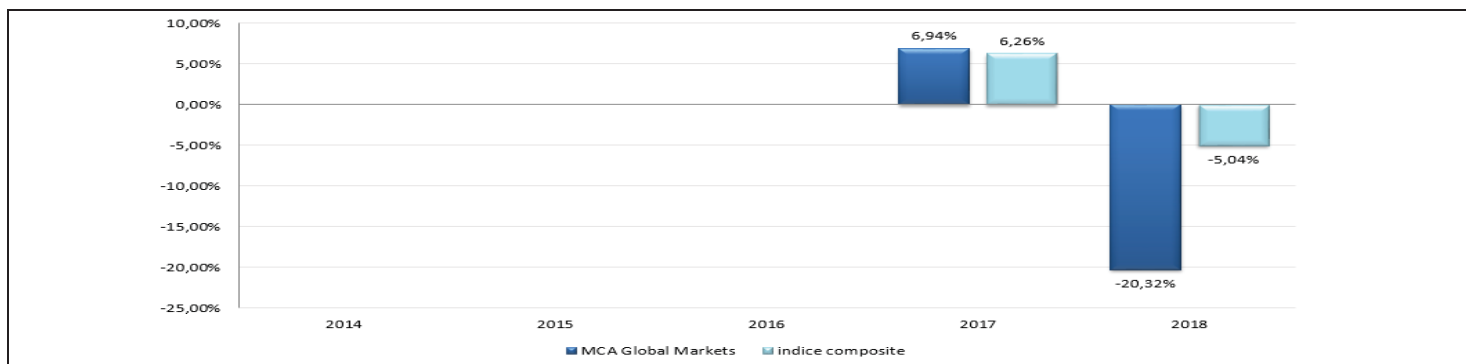
Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
FRAIS D'ENTREE	2%
FRAIS DE SORTIE	1%
<i>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi sur la valeur de souscription de la part de l'OPCVM au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.</i>	
FRAIS PRELEVES PAR L'OPCVM SUR UNE ANNEE	
FRAIS COURANTS (*)	2,80% TTC
FRAIS PRELEVES PAR L'OPCVM DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
COMMISSION DE PERFORMANCE	Néant

(\*) L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31/12/2018. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre. Le calcul des frais courants n'inclut pas les éventuelles commissions de surperformance des fonds détenus.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section des « Frais » du prospectus de cet OPCVM disponible sur le site internet [www.mcafinance.fr](http://www.mcafinance.fr)

## PERFORMANCES PASSES



### AVERTISSEMENT

**Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.**

La performance de l'OPCVM est calculée coupons et dividendes réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Celle de l'indicateur est calculée dividendes réinvestis.

**DATE DE CREATION DU FONDS : 05/04/2016**

**DEVISE DE LIBELLE : EURO**

**CHANGEMENTS IMPORTANTS AU COURS DE LA PERIODE :** Changement de l'objectif de gestion, de la politique d'investissement et de l'indice de référence au 31/12/2018 : L'indice MSCI All Country World Index Net Return Eur a remplacé l'indice composite 55% CAC 40 + 20% FTSE MTS EMU GOV BONDS 1-3 ANS + 25% EONIA au 31/12/2018

## INFORMATIONS PRATIQUES

**NOM DU DEPOSITAIRE :** CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

**LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATION SUR L'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) :** Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

**M.C.A. FINANCE** - 48C boulevard du Maréchal Foch – 49100 ANGERS

Email: [contact@mcafinance.fr](mailto:contact@mcafinance.fr)

**ADRESSE WEB:** [www.mcafinance.fr](http://www.mcafinance.fr)

**LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE :** Dans les locaux de la société de gestion.

### REGIME FISCAL :

Selon votre régime fiscal en France, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation.

Eligibilité au quota d'investissement de 25% - fiscalité des revenus de l'épargne (décret 2005-132 transposant la directive 2003/48/CE).

L'OPCVM n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM.

Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

**Politique de rémunération :** la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, est disponible sur le site internet : [www.mcafinance.fr](http://www.mcafinance.fr). Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

**La responsabilité de MCA FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.**

**Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).**

**MCA FINANCE est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).**

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15/02/2019.